



La Coopération Décentralisée et Non-Gouvernementale sur l'Eau et l'Assainissement au Liban

Compte-rendu de l'atelier d'échanges tenu en visioconférence
le 15 décembre 2022

➤ [Retrouvez la vidéo de la rencontre ainsi que le support de présentation](#)

Cette rencontre organisée par le pS-Eau et LEWAP s'adressait aux acteurs de la coopération décentralisée et non-gouvernementale – collectivités territoriales et associations françaises intervenant ou souhaitant intervenir au Liban dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.

Cet événement poursuivait les objectifs suivants :

- partager des éléments du cadre sectoriel de l'eau et l'assainissement au Liban ainsi que de l'impact des crises actuelles sur le secteur ;
- mettre en lien les acteurs et échanger autour des possibilités d'interventions à partir de retours d'expériences.

Sommaire

1. Introduction.....	2
2. Cadre sectoriel, contextualisation des interventions eau/assainissement et point choléra.....	2
Suzy Hoayek, conseillère auprès du Ministre de l'Energie et de l'Eau : Présentation du cadre sectoriel et contextuel pour des interventions eau/assainissement au Liban.....	
2	
Antoine Zoghby, ingénieur expert technique pour l'Etablissement des Eaux de Beyrouth – Mont Liban : adaptation et capacités d'actions d'un Etablissement des Eaux dans le contexte de crise	
4	
Ariane Visier, animatrice LEWAP : actualité sur la situation de l'épidémie de choléra au Liban	
5	
3. La coopération décentralisée et non-gouvernementale au Liban : retours d'expérience	6

Labib Akiki, maire d'Antoura / Marc Tourelle, maire de Noisy le Roi, président du syndicat Hydreaulys : présentation de l'historique et des actualités de la coopération Antoura/Hydreaulys & SEVESC.....	7
Ghassan Tayoun, adjoint au Maire de la municipalité de Zgharta-Ehden : Les apports de la coopération décentralisée pour une municipalité libanaise.....	7
Lise Andurand, chargée de projet pour Chambéry Solidarité Internationale : Présentation du projet "Qadisha Durable", coopération caza de Bcharré/caza de Zgharta-Ehden/Région AuRA/Département de l'Aude/Chambéry.....	8
Joëlle Puig, géographe consultante : bilan d'une action de solidarité internationale portée par l'association « CPIE APIEU territoires de Montpellier » en partenariat avec l'Etablissement des Eaux de la Bekaa et la Municipalité de Zahlé.	9
Liste des participants.....	11

1. Introduction

Mélodie Boissel, chargée d'étude, pS-Eau : Introduction générale

➤ **Vidéo : [00.00.00](#)**

Mme Mélodie Boissel a rappelé le rôle du pS-Eau pour stimuler, accompagner et capitaliser les actions sur l'eau et l'assainissement, portées par les acteurs français de coopération décentralisée et non gouvernementale.

Au Liban, le pS-Eau a également impulsé la création de la plateforme locale LEWAP, qui crée du lien et des espaces d'échange, et fait circuler de l'information entre différents types d'acteurs impliqués dans le secteur de l'eau et l'assainissement au Liban : Organisations de la Société Civile, Ministère de l'Energie et de l'Eau, Etablissements des Eaux, municipalités, milieux académiques et universitaires, ONG urgentistes, PME...

Avec ce double ancrage en France et au Liban, le pS-Eau et LEWAP sont en mesure de faciliter la mise en lien entre acteurs français et libanais pour faire se rencontrer des besoins et des motivations et impulser le montage de partenariats. Cette position permet également d'informer de façon pertinente les acteurs français sur le contexte d'intervention au Liban.

La plateforme LEWAP est cofinancée d'une part par l'AFD et l'Agence de l'Eau Rhône méditerranée Corse, d'autre part par l'Union Européenne.

Contact : melodie.boissel@pseau.org; ariane.visier@lewap.org

2. Cadre sectoriel, contextualisation des interventions eau/assainissement et point choléra

Les difficultés qui préexistaient dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées se sont accrues avec la crise multidimensionnelle que traverse le pays. La distribution en eau potable est intermittente et s'est dégradée en raison des difficultés à assurer la maintenance et l'alimentation énergétique des stations de pompage ; quant à l'assainissement, seules 8% des eaux usées domestiques sont traitées.

Ces difficultés s'inscrivent dans un cadre réglementaire en évolution. La répartition des compétences entre les principaux acteurs comporte certaines ambiguïtés. Le nouveau code de l'eau, adopté en octobre 2020, et dont les décrets d'application sont en cours de rédaction, a vocation à clarifier ces compétences pour permettre une meilleure qualité des services. En parallèle, les institutions publiques font face à un manque de moyens humains et financiers et leurs besoins se sont accrues en raison de la dévaluation de la livre libanaise et du manque de matières premières.

Suzy Hoayek, conseillère auprès du Ministre de l'Energie et de l'Eau : Présentation du cadre sectoriel et contextuel pour des interventions eau/assainissement au Liban

➤ **Vidéo : [00.09.30](#)**

Mme Suzy Hoayek a commencé par préciser que la situation actuelle du Liban, souffrant entre autres d'une crise économique et d'une crise énergétique, affecte le secteur de l'eau et de l'assainissement qui a besoin d'électricité pour être opérationnel. Pour répondre à ces problématiques, le Ministère a mis en place un *Recovery plan* (plan de redressement) pour les cinq ans à venir (2022-2026), dans l'objectif de rétablir la viabilité économique et financière du secteur de l'eau et de l'assainissement. En 2022, le Ministère a ainsi

augmenté le tarif de l'eau (de 300 000 LBP à 1 million LBP), et il sera de nouveau augmenté en 2023 (4 millions LBP) pour essayer de rétablir l'équilibre financier du secteur, tout en conservant un tarif acceptable pour les usagers.

Il existe deux lois majeures pour l'eau et l'assainissement. La première, la loi 221 de 2000, crée les quatre Etablissements des Eaux régionaux (Bekaa, Nord, Sud et Beyrouth-Mont Liban) mandatés pour la gestion des services d'eau et d'assainissement. La seconde loi sur l'eau, aussi appelée « Code de l'eau », initiée en 2005, a été ratifiée en 2018 puis mise à jour en 2020. Elle établit le principe pollueur-payeur, aborde l'implication des partenariats publics-privés ainsi que la question de la tarification, et établit une « police de l'eau ». Ce code de l'eau définit également les relations entre le Ministère de l'Energie et de l'Eau, et les Etablissements des Eaux régionaux auxquels s'ajoute l'Office National du Litani (en charge de l'irrigation et de la production hydroélectrique pour la rivière du Litani).

Madame Hoayek a rappelé que le ministère de l'Energie et de l'Eau est aujourd'hui accompagné par l'AFD dans le processus d'opérationnalisation de cette nouvelle loi, via une mission « d'assistance technique long terme » sur cinq ans financée par l'Union Européenne. Cela se traduit par la définition d'un programme de réformes et par la formulation de décrets exécutifs qui prévoient en particulier la restructuration de la tarification. Par ailleurs, il existe plusieurs projets sur le territoire portant sur l'exploitation du secteur de l'eau et de l'assainissement, la réduction du coût de production et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.

Contact : suzy.hoayek@gmail.com

➤ **Questions et discussion : 00.18.27**

Monsieur Jean-Pierre Mahé de l'association Experts Solidaires a questionné madame Hoayek sur un potentiel changement de politique ces dernières années, visant à utiliser plus de systèmes extensifs (comme des systèmes plantés de roseaux). Madame Hoayek a expliqué que ces solutions sont encouragées dans les régions rurales qui disposent de suffisamment d'espace. En revanche, dans les zones plus peuplées, ces types de systèmes sont peu valorisés car ils ne correspondent pas aux enjeux du territoire.

Madame Inès Gerbault de Terre & Humanisme, a demandé s'il existait au sein du Ministère des aides disponibles pour les agriculteurs ou les associations de producteurs afin de financer des panneaux solaires ou d'autres solutions d'énergie renouvelables. Madame Hoayek a répondu que le budget du gouvernement libanais était très faible et que les aides étaient rares. Elle a aussi expliqué qu'il était problématique de financer des panneaux solaires pour des puits privés, qui sont bien souvent illégaux.

Madame Mariam Kalakech, de Cités Unis Liban s'est enquis sur le rôle des collectivités locales libanaises dans le plan de redressement du secteur sur 5 ans. Madame Hoayek a rappelé les deux grandes lois qui gouvernent le secteur de l'eau et a expliqué qu'aucune d'entre elles ne donne un rôle important aux collectivités dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. De ce fait, il est impossible d'identifier un rôle très clair pour les collectivités dans le plan de redressement. Mais il est toutefois admis que les collectivités ont un rôle à jouer car elles sont les premières touchées, et le Ministère est pour cela en train de travailler à la rédaction d'un cadre explicitant les liens entre municipalités et Etablissements des Eaux et permettant des actions coordonnées.

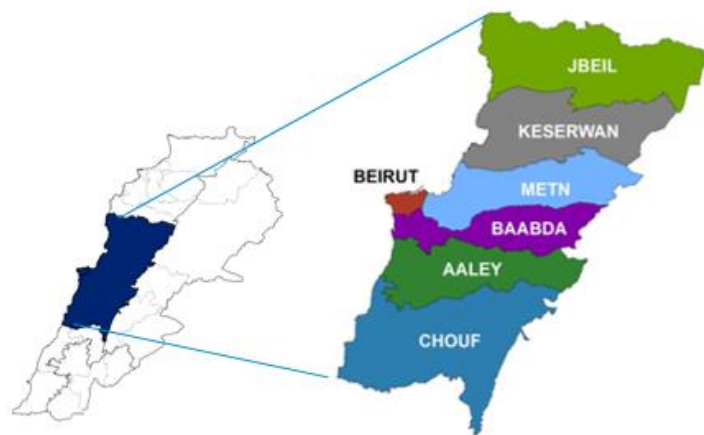
Géraldine Caprani, représentante de Pays Midi-Pyrénées, a demandé si le Ministère avait des projets spécifiques dans le domaine de l'énergie renouvelable dans le secteur de l'eau. Madame Hoayek a expliqué qu'avec l'assistance de l'AFD et de l'UNICEF, le Ministère et les quatre Etablissements des Eaux étaient en

train de procéder à une évaluation sur les équipements d'eau et d'assainissement qui pourraient faire l'objet d'installations solaires. Néanmoins, jusqu'ici, les infrastructures au Liban n'avaient pas été construites de manière à pouvoir intégrer dans leur design des sources d'énergie renouvelable : cela devra dorénavant être le cas pour les futurs investissements.

Antoine Zoghby, ingénieur expert technique pour l'Etablissement des Eaux de Beyrouth – Mont Liban : adaptation et capacités d'actions d'un Etablissement des Eaux dans le contexte de crise

➤ Vidéo : 00.40.33

M. Antoine Zoghby a rappelé ce qu'est l'Etablissement des Eaux de Beyrouth-Mont Liban (EBML), qui couvre 533 villages dans la région et 2 500 000 abonnés. Il a présenté les impacts de la crise économique sur l'EBML ainsi que la stratégie mise en œuvre et les besoins identifiés pour les deux prochaines années.



L'EBML est confronté un manque de ressources humaines, avec une « fuite des cerveaux » importante. De plus, la dépendance énergétique des infrastructures aux générateurs alimentés en fioul, en particulier les stations de pompage pour l'approvisionnement en eau potable, est une préoccupation majeure, la disponibilité du fioul étant fluctuante et les coûts ayant considérablement augmenté. Pour répondre à cette problématique, l'EBML a entamé la mise en place de stations d'assainissement fonctionnant avec des systèmes solaires dans la région du Chouf (4 sur 15 stations dans cette région). D'autres acteurs travaillent également sur l'énergie solaire, comme USAID et OXFAM.

Ceci est corrélé à d'importantes difficultés financières, aggravées par une baisse du taux de recouvrement de la facturation aux usagers des services (actuellement estimé de 36%), dans un contexte où la structuration tarifaire inadaptée est en mutation et où le nombre d'abonnés est en augmentation.. Des projets avec USAID sont en cours pour assurer le meilleur fonctionnement des centres de collecte des redevances, qui souffre également du manque d'électricité et de personnel.

Enfin, au sujet des infrastructures, monsieur Zoghby a expliqué que de nombreuses stations de pompage et stations de traitement nécessitent aujourd'hui une réhabilitation urgente. Pour répondre à cela, l'UNICEF et l'UE appuient EBML pour l'exploitation et la maintenance des stations de pompage et des stations de traitement des eaux usées de l'EBML. Il existe également des projets inachevés et en suspens, qui nécessitent de nouveaux financements pour pouvoir se poursuivre.. Monsieur Zoghby a ainsi rappelé le rôle important que peut jouer la coopération internationale.

Contact : azoghby88@gmail.com

➤ **Questions et discussion : 00.56.17**

Monsieur Jean-Pierre Mahé a demandé si l'EBLM a la possibilité de déléguer au secteur privé la gestion de systèmes, étant donné les difficultés financières du secteur public. Monsieur Zoghby que la réglementation libanaise ne permet pas de déléguer intégralement la responsabilité de la gestion des services d'eau et d'assainissement, mais qu'il est possible de déléguer l'exploitation des infrastructures via des contrats public-privés.

Ariane Visier, animatrice LEWAP : actualité sur la situation de l'épidémie de choléra au Liban

➤ **Vidéo : 01.02.45**

Madame Ariane Visier a fait le point sur la situation de l'épidémie de choléra au Liban : après un premier cas détecté dans le gouvernorat du Nord, le 4 octobre 2022, 658 cas sont confirmés le 14 décembre.

Elle a précisé que le Liban est considéré comme à haut risque en raison des difficultés généralisées de fonctionnement des services d'eau et d'assainissement et de l'accès limité aux mesures d'hygiène parmi les populations les plus vulnérables. Ces facteurs de risque sont renforcés par la crise énergétique actuelle, avec des stations de pompage pour les services d'eau qui ne fonctionnent que quelques heures par jour, ainsi que des stations d'épuration des eaux usées dysfonctionnant, ce qui entraîne des rejets d'eaux non traités.

Elle est revenue sur la réponse apportée par les institutions publiques : c'est le Ministère de la santé publique qui dirige la réponse à l'épidémie, en lien avec les partenaires impliqués sur le territoire (ONG et bailleurs internationaux). Un plan national conjoint de préparation et de riposte au choléra a été élaboré par le Ministère en lien avec les partenaires.

En ce qui concerne le secteur eau, assainissement et hygiène, c'est l'UNICEF qui est en charge de la coordination des actions menées. La riposte au choléra se décompose en 2 volets :

- Le soutien direct aux communautés : les partenaires interviennent dans plus d'une centaine de communes en distribuant de l'eau, en désinfectant les réservoirs d'eau, en distribuant du chlore et en désinfectant et en évacuant les eaux usées. Le soutien aux services d'eau et d'assainissement : la réponse des partenaires se concentre principalement sur la distribution de carburant aux Etablissements des eaux et aux usines de traitement des eaux usées dans les zones touchées pour pallier les déficiences des services d'eau et d'assainissement liées au manque d'approvisionnement énergétique.

Pour conclure, Ariane Visier a indiqué que la crise de choléra que subit le Liban fait écho à plusieurs problématiques du secteur de l'eau et de l'assainissement. Il est clair que si la réponse directe réactive aux cas confirmés et la campagne de vaccination sont nécessaires, cette situation soulève également la nécessité d'une réponse long terme. L'éradication du choléra nécessite des investissements dans les systèmes d'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées et leurs raccordements à des lignes de service électrique fonctionnelles.

➔ [Retrouvez la fiche de synthèse produite par LEWAP sur la situation de l'épidémie de choléra au Liban](#)

➤ **Questions et discussion : 01.12.23**

Monsieur Ghassan Tayoun a pris la parole pour rappeler qu'il existe des acteurs locaux, les municipalités, qui interviennent en appui aux antennes locales des Etablissements des Eaux dans la réponse à l'épidémie, même de manière officieuse.

Madame Géraldine Caprani a demandé s'il existait au Liban des dispensaires ou maisons de santé, en particulier dans les zones rurales, responsables de faire de la sensibilisation aux mesures d'hygiène, ce à quoi Monsieur Ghassan Tayoub a répondu que le territoire libanais est bien couvert par des centres de soins primaires et des dispensaires.

3. La coopération décentralisée et non-gouvernementale au Liban : retours d'expérience

Les acteurs de Coopération Décentralisée et Non-Gouvernementale peuvent contribuer à répondre aux besoins en renforçant les services d'eau et s'assainissement grâce à un appui technique, matériel ou financier. En particulier, l'accompagnement sur le long-terme des municipalités et des établissements régionaux des eaux est souhaitable pour une amélioration durable de la qualité du service.

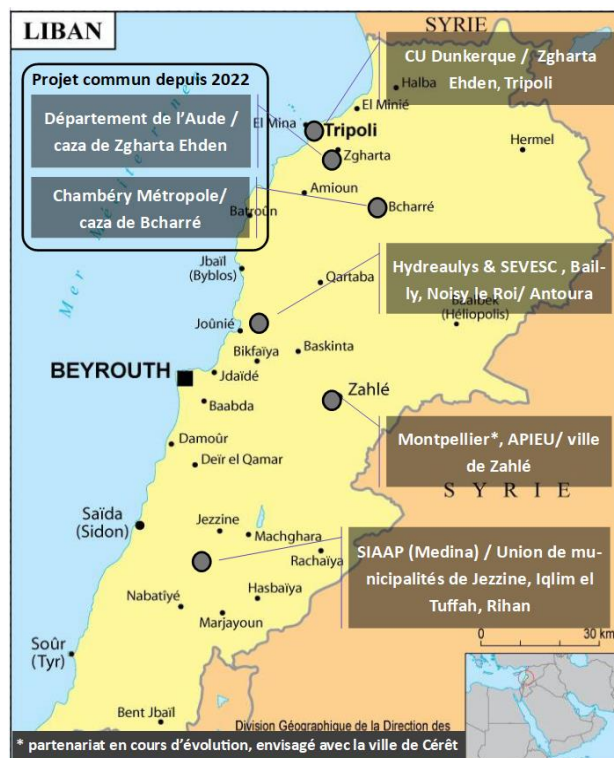
Les retours d'expérience de plusieurs coopérations décentralisées en cours depuis plusieurs années ont permis de discuter des adaptations aux enjeux locaux et de donner des exemples d'actions menées.

Mélodie Boissel, chargée d'étude, pS-Eau : panorama des coopérations eau/assainissement au Liban

➤ Vidéo : 01.24.51

Mme Mélodie Boissel a présenté une carte des projets de coopération décentralisée franco-libanaises sur la thématique eau et assainissement. Les coopérations actives abordent :

- ✓ L'amélioration des services locaux d'assainissement
 - Hydreaulys & SEVESC / Antoura
 - SIAAP
- ✓ La gestion et protection des ressources en eau et la planification de l'assainissement dans le cadre d'une vision intégrée de l'aménagement du territoire
 - CU Dunkerques / Zgharta Ehden, Tripoli : création d'une agence urbaine
 - Chambéry Ville et Métropole, CD11, Région AURA / Casas de Bcharré et Zgharta-Ehden : création d'un parc Natural régional
 - Montpellier (APIEU) / Ville de Zahlé : gestion intégrée des ressources en eau sous l'angle de l'agroécologie



→ [Retrouvez le bilan 2021 des actions de coopération décentralisée et non gouvernementale dans les pays méditerranéens](#)

Labib Akiki, maire d'Antoura / Marc Tourelle, maire de Noisy le Roi, président du syndicat Hydreaulys : présentation de l'historique et des actualités de la coopération Antoura/Hydreaulys & SEVESC

Vidéo : 01.28.45

Monsieur Labib Akiki, maire d'Antoura a commencé par présenter la ville d'Antoura. Ville de 3200 habitants située à 20 kilomètres au nord de Beyrouth, Antoura est marquée par l'inexistence d'une gestion des eaux usées. En 2012 débute alors la coopération décentralisée avec Noisy-le-Roi et Bailly pour travailler sur la mise en place d'une solution pour la gestion des eaux usées. Suite à une étude détaillée conduite en 2018-2019 par le bureau d'études Hydroconseil,, la relance du projet consiste à procéder à une mise à jour de ses principales hypothèses et conclusions et une convention a pour cela été signée début octobre entre les partenaires du projet (Antoura, Hydreaulys, SEVESC, CubeX).

Monsieur Marc Tourelle, maire de Noisy-le-Roi, a évoqué le nouveau contexte de crise au Liban et la nécessité de reprendre et d'approfondir l'étude d'Hydroconseil, avec un nouveau partenaire, le syndicat Hydreaulys et son délégataire SEVESC. Il est également revenu sur la suite du projet, avec la nécessité de trouver des partenaires opérationnels pour mettre en œuvre la seconde phase de réalisation des travaux. Il a exprimé l'intérêt de la ville de Noisy-le-Roi à aider la municipalité d'Antoura à chercher de nouveaux financements pour la phase suivante, notamment auprès de l'Agence de l'Eau.

Madame Mélodie Boissel a indiqué qu'il semble cohérent que les municipalités mettent en place des solutions « provisoires » d'assainissement pour répondre à l'urgence, d'autant plus dans le contexte de l'épidémie de choléra, bien que soient prévus des projets d'assainissement collectif intensif long terme dans la région. Il est cependant important d'avoir connaissance de ces projets prévus à long terme pour que les solutions locales développées à court terme n'en soient pas totalement déconnectées.

➤ **Questions et discussion : 01.50.25**

Monsieur Jean-Pierre Mahé de l'association Experts Solidaires a interrogé les raisons pour lesquelles les acteurs du projet ont privilégié un projet d'assainissement non-collectif, plutôt que des solutions d'assainissement collectif locale avec des procédés extensifs, étant donné le caractère plutôt dense de la ville d'Antoura. Monsieur Tourelle a répondu que cette décision était fondée sur le constat de l'existence de nombreux projets d'assainissement collectifs au Liban aujourd'hui à l'arrêt. Il a rappelé le caractère d'urgence et provisoire de la solution envisagée, dans un contexte où les coopérations décentralisées doivent s'adapter aux réalités et au contexte actuels du territoire en attendant des solutions collectives à long terme.

Ghassan Tayoun, adjoint au Maire de la municipalité de Zgharta-Ehden : Les apports de la coopération décentralisée pour une municipalité libanaise

➤ **Vidéo : 02.01.565**

M. Ghassan Tayoun est revenu sur les enjeux de la coopération décentralisée de manière générale, qui selon lui ne doit pas être perçue comme un instrument d'assistance et d'aide d'urgence, mais découler de

la conviction que cet outil peut représenter un bénéfice mutuel pour les différents partenaires. La coopération ne doit pas venir se substituer à l'action de la collectivité, mais s'inscrire dans une démarche de subsidiarité et d'accompagnement. La réciprocité est une notion clé de la coopération décentralisée. La municipalité libanaise n'est pas uniquement bénéficiaire d'une aide, mais il s'opère un partage de connaissances et d'expérience, qui se traduit par l'opportunité de faire émerger de nouvelles approches territoriales et de développement de services pour l'ensemble des partenaires. En particulier, la multiplication des crises au Liban permet aux partenaires français de réfléchir à l'anticipation des crises sur un territoire, et de dégager des leçons apprises sur la gestion des crises.

A travers l'exemple d'une crise locale – la dégradation d'une conduite d'alimentation en eau à Zgharta-Ehden – M. Tayoun a expliqué comment cet événement a été révélateur d'une possibilité de travail en commun avec l'Établissement des Eaux du Liban Nord. Ce partenariat a permis de répondre à l'urgence, mais aussi d'améliorer le service et d'augmenter le taux de recouvrement local. Cette approche partenariale a amené la municipalité de Zgharta-Ehden à démarrer une coopération avec le département de l'Aude, toujours active à l'heure actuelle, abordant la thématique de l'eau et de l'assainissement de manière transversale. L'approche partenariale et multi-acteurs s'avère pertinente pour mieux protéger la ressource à l'échelle du bassin versant, et intégrer ces enjeux dans les stratégies territoriales.

M. Ghassan Tayoun a conclu en mettant l'accent sur la notion de réciprocité, qui selon lui doit toujours s'inscrire au cœur de la coopération décentralisée.

Contact : ghtayoun@gmail.com

[Lise Andurand, chargée de projet pour Chambéry Solidarité Internationale : Présentation du projet "Qadisha Durable", coopération caza de Bcharré/caza de Zgharta-Ehden/Région AuRA/Département de l'Aude/Chambéry](#)

➤ Vidéo : 02.15.32

Mme Lise Andurand a présenté le nouveau projet de coopération décentralisée « Qadisha Durable »

Elle est revenue sur l'historique de la coopération entre la ville de Chambéry et le caza de Bcharré, en rappelant qu'il existe déjà un projet en cours portant sur les effets du changement climatique sur le bassin de vie du Nahr Abou Ali bénéficiant d'un soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et de l'appui technique de Corail Développement.

Afin de renforcer la cohérence de cette initiative avec les divers projets en cours sur le territoire, un regroupement avec d'autres coopérations s'est mis en place en 2021, qui a par la suite permis l'émergence d'un projet commun multisectoriel, cofinancé par le dispositif FICOL de l'AFD. Celui-ci débutera en janvier 2023 et impliquera la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département de l'Aude, la ville et l'agglomération de Chambéry, les cazas de Zgharta-Ehden et de Bcharré, ainsi que plusieurs partenaires techniques. Ce projet comporte deux volets :

- Mettre en place une entité de gouvernance partagée pour la Vallée de la Qadisha, ayant pour but de créer les conditions d'un développement économique et social durable. Cet axe s'inspire du modèle français de Parc Naturel Régional pour créer une structure en capacité de définir et mener les projets d'aménagement du territoire ;

- Renforcer les secteurs touristique et agricole, tout en préservant les ressources et le patrimoine de la vallée.

Madame Jessy Farah, ingénieure civile chargée de la mise en œuvre du projet au Liban a ensuite pris la parole pour aborder les aspects opérationnels du projet. Après une présentation du territoire de la Qadisha, elle est revenue sur les différents partenaires impliqués dans le projet et leur rôle (fédération des municipalités de Bcharré et Zgharta, Etablissement des Eaux du Nord Liban, Universités de Tripoli et de Balamand, Corail Développement). Elle a conclu en précisant que le projet allait permettre d'obtenir un bilan hydrologique du bassin versant, ainsi que de donner des éléments de compréhension aux acteurs du territoire sur les scénarios d'évolutions possibles de la ressource en eau.

Contact : l.andurand@mairie-chambery.fr

Joëlle Puig, géographe consultante : bilan d'une action de solidarité internationale portée par l'association « CPIE APIEU territoires de Montpellier » en partenariat avec l'Etablissement des Eaux de la Bekaa et la Municipalité de Zahlé.

➤ **Vidéo : 02.30.27**

Mme Joëlle Puig a présenté le bilan des activités investies par la coopération entre l'APIEU, la métropole de Montpellier et la municipalité de Zahlé, qui cible les thématiques de l'agroécologie et la perméabilité urbaine pour une meilleure gestion et protection de la ressource en eau. Ce projet a été financé par la Métropole de Montpellier, le département de l'Hérault, la région Occitanie et l'Agence Rhône Méditerranée Corse.

Mme Puig a rappelé le contexte hydrologique de Zahlé, traversée par la rivière Berdaouni qui est un affluent du fleuve Litani, ainsi que l'existence de conflits d'usage et de partage de l'eau sur le territoire. Les enjeux majeurs du projet sont ceux de l'amélioration et la sécurisation de la ressource, et la fédération des acteurs de l'eau autour de l'objectif de promouvoir des « solutions fondées sur la nature ».

A la genèse du projet, l'enjeu de partage de l'eau, a amené à aborder la question de la protection de la ressource. Le projet a été mis en œuvre par le bureau d'étude Upload et l'ONG Jibal et se décline en trois volets de travail :

- Connaissance des ressources,
- Protection de l'eau en lien avec l'urbanisation du territoire
- Protection de l'eau en lien avec l'agriculture.

Mme Puig a rappelé que l'un des objectifs de cette coopération est de rassembler les acteurs, d'abord à travers une plateforme locale et un diagnostic partagé, mais également en mobilisant les différentes institutions : Office National du Litani, Etablissement des Eaux de la Bekaa ; et en faisant le lien avec les grands projets de développement et les acteurs économiques du territoire.

Pour conclure, Madame Puig a indiqué que l'expérimentation avait été fructueuse sur le plan de la gouvernance, mais que la thématique de la « ville perméable » restait peu appropriée par les acteurs locaux de Zahlé. Aujourd'hui, l'idée de la mise en place d'une instance technique locale pour la transition agro-écologique et la protection de l'eau à l'échelle du bassin versant du Berdaouni a émergé sur le territoire zahléote. Cette instance pourrait animer la plateforme locale des acteurs clés de l'eau et serait portée par un partenariat municipalités / Office National du Litani / Etablissement de Eaux de la Bekaa.

Contact : joellepuig@free.fr

➤ Questions et discussion sur la partie coopération décentralisée : **02.48.34**

Les échanges ont porté sur les difficultés rencontrées lors des tentatives visant à créer des instances locales de concertation de l'eau au niveau du bassin versant, l'existence de telles instances ne s'inscrivant pas dans le cadre de la réglementation libanaise. A noter que d'autres initiatives de gestion des ressources par bassin versant sont en effet portées par des acteurs autres que ceux de la coopération décentralisée et non gouvernementale. Léa Mascaro, de l'ONG ACTED a ainsi évoqué un projet de mise en place d'une instance locale pour le management de l'eau dans le bassin versant de Al Ostuan.

Des précisions ont ensuite été apportées quant à la crise que traverse actuellement l'Etablissement des Eaux de la Bekaa.

➔ [Retrouvez la fiche de synthèse produite par LEWAP sur la gestion intégrée de ressources en eau au Liban](#)



Les ressources et appuis

- Les réseaux et bailleurs sont en lien pour vous accompagner
 - ✓ Agences de l'Eau,
 - ✓ AFD (FICOL),
 - ✓ DAECT (fond conjoint),
 - ✓ CUF, BTVL,
 - ✓ RRMA
- Sur les secteurs de l'eau, l'assainissement et les ressources en eau, LEWAP et le pS-Eau sont disponibles pour:
 - ✓ Vous partager des informations sur le secteur de l'EA au Liban
 - ✓ Vous mettre en réseau
 - ✓ Accompagner le montage et le suivi de vos projets

➤ [Les newsletters](#) trimestrielles de LEWAP

➤ [Fiche pays Liban](#)



➤ Les fiches de synthèse:

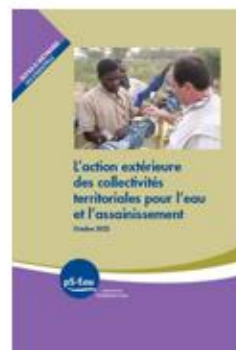
✓ [Les enjeux de l'approvisionnement énergétique des services eau/assainissement au Liban](#)

✓ [La gestion intégrée de ressources en eau dans le contexte libanais](#)

[Le Liban face au Choléra](#)

[Guide de l'AECT eau assainissement – version 2022](#)

[Bilan de l'AECT eau assainissement 2021](#)



Liste des participants

La rencontre en webinaire était en libre accès, sans obligation d'inscription. Sont listés ci-dessous les participants qui s'étaient inscrit au préalable. La rencontre a réuni une quarantaine de participants.

Akiki Labib	Municipalité d'Antoura	Maire	labib.akiki@antoura.gov.lb
Andurand Lise	Chambéry Solidarité International	Chargée de projet	landurand@marie-chambery.fr
Barbe Audrey	Lisode	Consultante	audrey.barbe@lisode.com
Bataillon Caroline	PPM	Directrice	mtourelle@noisyleroi.fr
Boissel Mélodie	pS-Eau	Chargée d'études	melodie.boissel@pseau.org
Brochier-Puig	Joelle	Cheffe de projet APIEU	joellepuig@free.fr
Caprani Géraldine	Territoire Midi Pyrénées	Chargée de mission développement territorial et coopération	gcaprani@payspyreneesmediterranee.org
Chenini Soraya	Life ONG	Référente conduite de projets humanitaires et affaires institutionnelles	soraya.chenini@life-ong.org
Cimbaro Nicolas	CD 11	Chargé de mission RI	nicolas.cimbaro@aude.fr
Decaens Maxime	HAMAP Humanitaire	Chargé de projets	maxime.decaens@hamap.org
Dussaux Vincent	pS-Eau	Directeur adjoint responsable des programmes	dussaux@pseau.org
El Kareh Jasmine	LEWAP	Coordinatrice	kareh@lewap.org
Elriz Mustapha	Alissar	Président	mustapha.elriz@gmail.com
Farah Jessy	Projet Qadisha	Chargée de projet	farah_jessy@hotmail.com
Heran Marc	IEM	Docteur directeur scientifique UNESCO SIMEV	marc.heran@umontpellier.fr
Hoayek Suzy	Ministère de l'Energie et de l'Eau	Conseillère du Ministre	suzy.hoayek@gmail.com
Kalakech Myriam	Cités Unies Liban		
Khalil Mohamad	Municipalité d'Akkar al Atika	Président	mohamad.khalil@ul.edu.lb
Lossouarn Cléo	AFD	Chef de projets	lossouarn@afd.fr
Mahé Jean-Pierre	Experts solidaires	Directeur	jpmahe@experts-solidaires.org
Mansour Lamia	Banque Mondialr	Cheffe de projet sénior	lmansour1@worldbank.org
Mascaro Lea	ACTED Liban	Coordinatrice du consortium MADAD 3	lea.mascaro@acted.org
Mignon Paul	Mairie de Céret	DGS	p.mignon@mairie-ceret.fr
Moussallem Maroun	ESFD (Economic and Social Fund for Development)	Consultant principal en eau et en environnement	marounmoussalem@yahoo.com
Odeimi Houda	BTVL	Responsable du développement et de la coopération	houda.odeimi@bt-villes.org
Oueslati Maroua	SEMIDE	Responsable information et projets	m.oueslati@semide.org

Patetsos Emmanuelle	Terre et Humanisme	Responsable du pôle solidarité internationale	e.patetsos@terre-humanisme.org
Pappin Stammose Claire		Consultante indépendante	papinstammose.claire@yahoo.fr
Piriz Emilio	Région SUD	Chargé de mission	epiriz@maregionsud.fr
Rémion Cécile	NCA	Manageur réseau des villes EUROMED	cecile.remion@nicecotedazur.org
Rémont Bruno	HSF	Responsable des partenariats et coopération décentralisée	bruno.remont69@gmail.com
Tayoun Ghassan	Municipalité de Zgharta-Ehden	Adjoint au Maire	ghtayoun@gmail.com
Toundoufedouno Mory	PRESSUG	Fondateur et PDG	pressug.medi@gmail.com
Tourelle Marc	Ville de Noisy-le-Roi	Maire	mtourelle@noisyleroi.fr
Visier Ariane	LEWAP	Co-animatrice	Ariane.visier@lewap.org
Zoghby Antoine	Etablissement des Eaux de Beyrouth – Mont Liban	Ingénieur Expert Technique	azoghby88@gmail.com